Image not found or type unknown

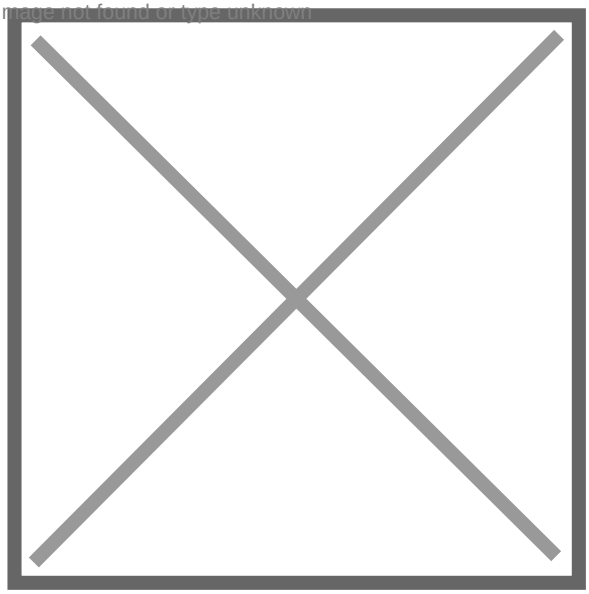

Mise en demeure avec accusé réception sans courrier au préalable

Par **Fla59**, le **01/09/2016** à **01:11**

Bonjour
Je suis en litige avec la société distancia ecole à distance cause:
rejet de ma banque d'une part car provision insuffisante
Perte de revenus pour conge longue maladie
incapacité au moment de "la signature "électronique du contrat ...
Sur le courrier aucun numéro de si retard apparaît, je n'ai jamais eu de nouvelle de cette "ecole" à la suite du règlement qui est en réalité un prêt exorbitant
Je n'ai pas réglé cette somme suite à un rejet bancaire puis de gros doute sur la véracité de cette école ,depuis juillet 2016 ,36e par mois .
A ce jour recommandé reçu avec une somme de 1443 euros !!!!!!
je ne comprends pas , on entend beaucoup de personnes parler de harcèlement avec cette entreprise .
Que dois-je faire?
Je suis dans l'incapacité de payer et toujours en arrêt maladie. .
Merci de votre aide afin de connaître les démarches à suivre
Bien à vous

Par **amajuris**, le **01/09/2016** à **09:55**

bonjour,
avez-vous résilié cette inscription conformément aux clauses de résiliation figurant dans votre contrat ?

Salutations

Par **Fla59**, le **01/09/2016** à **15:18**

Un courrier mail mais me disent que même en recommandé ça ne leur va pas
Je vais le faire dès ce soir ....je n'avais pas le droit du d'utiliser ma cB au risque d'être interdit bancaire et je me suis laissée submerger par ts les impayés de base ....
Que me conseillez vois?
Merci

Par **amajuris**, le **01/09/2016** à **15:58**

généralement il faut une lrar mais il y a un délai de résiliation à respecter sinon, vous êtes parti pour l'année.

Par **Fla59**, le **01/09/2016** à **17:40**

Je n'ai pas de contrat signé papier
Dc difficile de comprendre
C'était tout via internet ....

Par **Fla59**, le **02/09/2016** à **02:35**

Bonsoir
Je viens de regarder par hasard mes sam (tt documents identifiés comme pub et non bloqués de ma part) et j'y au trouve 2 pseudo mails
Un datant de 7jrs me prévenant du prélèvement de 39e pr le mois de août comme si de rien n'était et un d'une personne ne dite conciliatrice le 1er septembre en me disant que peux régler et m'arranger sinon refus de prêt personnel et soucis financier
Aucun numéro de si siret sur leur documents mail...aucune réf à part celle de la facture. ..
Ou puis je trouver un conseoll9? Bcp de personnes sur les forums se St ft avoir par distancia et disent mm qu'ils St radié. ...que faire? Comment?
Merci

Par **Fla59**, le **02/09/2016** à **13:41**

Il n'y a pas de numéro de si retard sur leur coupon à renvoyer
Aucune référence les concernant sauf mon numéro de dossier. ..

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés